Modèle à adapter n° 07-A-MOD4 - CDG 53 – (janvier 2025)

**Arrêté n° \_\_\_ portant sanction disciplinaire du 1er groupe : blâme de *M./Mme* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(grade),***

**(agent contractuel)**

***Les mentions en bleu constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés le cas échéant.***

*Le Maire, (le Président),*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L530-1 et suivants,*

*Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction publique territoriale,*

*Vu le contrat en date du ...................., recrutant M./Mme ………………, en qualité d’agent contractuel, à compter du ........................., pour une durée de ......................., ou pour une durée indéterminée, pour assurer les fonctions de .....................................................................,*

*Considérant qu'il est reproché à M./Mme ………………………………(qualité, grade) d'avoir manqué à l'obligation professionnelle de …………………………………………………………… (exposer les faits) auxquelles est soumis tout agent public,*

*OU*

*d'avoir commis (préciser les faits constitutifs de la faute)……………………………………………………………………,*

*Considérant que M./Mme ………………………… a été informé(e) de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix, de présenter des observations et de son droit de se taire,*

*Considérant que M./Mme ……………… a pris connaissance de son dossier (éventuellement) et a été invité à venir présenter ses observations le……………,*

**arrête :**

**Article 1 : Objet**

Un blâme, figurant à l'article 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988, est infligé à Monsieur (ou Madame)…....., grade …… contractuel, à compter du ….

**Article 2 : Date d’effet**

La sanction visée à l'article 1er ci-dessus prend effet au ……..… La présente sanction sera effacée automatiquement au bout de trois ans si aucune autre sanction n’est intervenue durant cette période.

**Article 3** **:** **Exécution**

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Mayenne, M. le Comptable de la collectivité et à l’intéressé(e).

Fait à ......................... le ................................

Le Maire *(ou le Président)*

Le Maire *(ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :